



Travaux de restauration du ru de Nesles

Tranche 2

Compte-rendu de la réunion de chantier 25 mai 2016

Lieu :	Sur le site numéro 8 à 11h
---------------	----------------------------

Maître d'ouvrage :	Maître d'œuvre :	Entreprise :
Syndicat intercommunal d'aménagement du ru de Nesles	Union des Syndicats d'Aménagement et de Gestion des Milieux Aquatiques	ETS MASCITTI NINO SA

Nom, Prénom:	Organisme :	Présent	Absent	Excusé
MAGNEIR Jean-Luc	Président du Syndicat	✓		
AUBRY Vincent	USAGMA	✓		
MASCITTI Dominique	ETS MASCITTI NINO SA	✓		
MARQUES Manuel	ETS MASCITTI NINO SA	✓		
LOPEZ	Propriétaire	✓		
LABOUREL Sabine	Agence de l'Eau Seine Normandie			✓
GUYOT Pascal	Entente Marne			✓

La présente réunion concerne la 2^{ème} tranche des travaux de restauration qui ont été confiés à l'entreprise : Ets. MASCITTI NINO S.A. – 02602 VILLERS COTTERETS.

SITUATION ACTUELLE

- L'entreprise MASCITTI se trouve sur le site numéro 8 sur la commune de Château-Thierry.
- Ce site est le dernier de la tranche de travaux de restauration des berges et du lit.

DETAIL DES TRAVAUX

- Sur le site numéro 8, l'objectif est de supprimer le radier béton (placé 30 cm au-dessus du lit naturel du ruisseau) afin de limiter l'accumulation des vases et sédiments sur l'amont de la propriété. La berge béton en rive droite sera également démantelée et laissera place à une fascine d'hélophytes (création d'habitats). Les berges seront talutées en pente douce afin d'assurer une reprise de l'ensemencement et une pérennité de l'aménagement.
- L'aménagement de berge en technique végétale est terminé. L'entreprise MASCITTI a bien retiré tout le béton présent sur la pente de la berge et dans le lit (plus de 30 cm de béton sur 40ml).
- Le talutage de la pente douce et de la banquette d'hélophyte a nécessité l'apport de terre végétale. Ceci est dû à la surépaisseur du béton en pied de berge.
- Les plantes hélophytes seront plantées la semaine prochaine. Le niveau d'eau est monté juste après la mise en place du géotextile.



Site 5 : après les travaux de talutage

REMARQUES ET OBSERVATIONS :

- Les travaux seront réceptionnés après la plantation des hélophytes par le service technique de l'USAGMA et le président.
- Sans aucune observation et remarque, dans un délai de 8 jours, les informations de ce compte-rendu sont jugées acceptées.
- Pour faciliter les relations entre les différents partenaires associés dans le suivi des travaux de restauration du ru de Nesles, veuillez trouver ci-dessous les coordonnées de ces derniers :

M. MASCITTI – Entreprise MASCITTI NINO SA06.12.43.28.43

M. AUBRY – Union des syndicats.....03.23.20.36.74

LIEU ET DATE DE LA PROCHAINE REUNION :

- Cette réunion clôture la 2^{ème} tranche de restauration du ru de Nesles.

Le service technique,